



Ecole Supérieure des Affaires

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECONNU PAR L'ETAT LIBANAIS ET GERE PAR LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

REPUBLIQUE LIBANAISE

VU LA LOI DU 26 DECEMBRE 1961 PORTANT ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
VU LE DECRET N 9033 DU 27 AOUT 1996 PORTANT CREATION DE L'ECOLE SUPERIEURE DES AFFAIRES.

MASTERE DE SPECIALISATION EN MARKETING

LE PRESENT DIPLOME EST DELIVRE A *Mademoiselle Rachelle NASSIF*

NE(E) A *Jezzine, Liban*

LE *5 novembre 1985*

VU ET APPROUVE,

BEYROUTH, LE *9 janvier 2009*

LE GOUVERNEUR DE LA
BANQUE DU LIBAN

L'AMBASSADEUR DE FRANCE
AU LIBAN

LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'ECOLE SUPERIEURE DES AFFAIRES

LE DIRECTEUR SCIENTIFIQUE
DU MASTERE

une école gérée par la



Chambre de commerce
et d'industrie de Paris

ESCP-EAP

LONDON PARIS BERLIN
MADRID TORINO

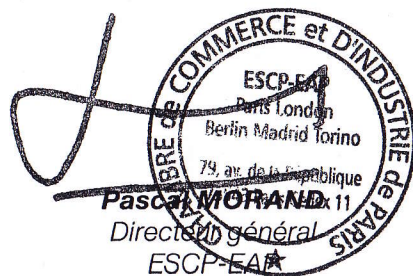
European School of Management

Mastère Spécialisé
Marketing et Communication

Nassif Rachelle

né(e) le 5 novembre 1985 à Jezzine (Liban)

*a satisfait aux exigences de la délivrance du titre Mastère Spécialisé
définies par la Conférence des Grandes Écoles*



Swac
Sandrine MACÉ
Directeur scientifique



N° 2008098

Délivré le 6 avril 2009

une école de la



Chambre de commerce
et d'industrie de Paris

